

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Juin 2023

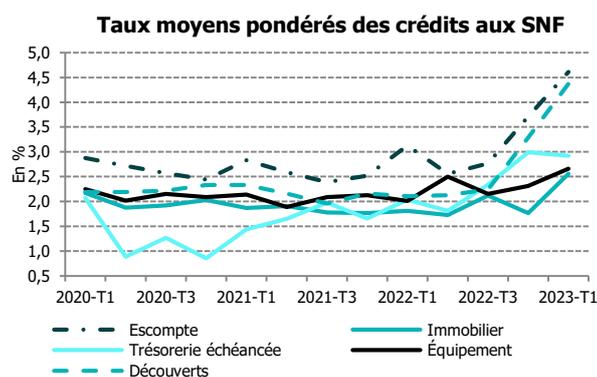
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1^{er} TRIMESTRE 2023

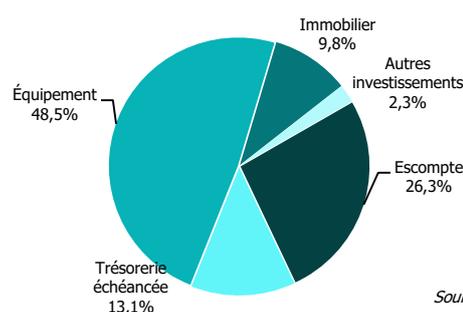
LA REMONTÉE DES TAUX CONTINUE DANS LE SILLAGE DE LA TENDANCE NATIONALE

- Au premier trimestre 2023, le taux moyen des **découverts** enregistre une nouvelle hausse significative pour passer de 3,29 % à 4,37 % (+108 points de base après +105 le trimestre précédent).
- Le taux moyen de **crédits de trésorerie échéancée** est relativement stable, à 2,92 %, soit +7 pb sur 3 mois. Ils sont octroyés pour un montant moyen de 31,6 millions de F CFP (-53 % par rapport dernier trimestre 2022) sur une durée moyenne de 9,3 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'accroît de 35 pb sur trois mois pour s'établir à 2,66 %. A l'instar du trimestre précédent, leur montant moyen est élevé (95,7 millions de F CFP), porté par quelques financements importants. Leur délai moyen de remboursement se situe autour de 12 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** augmente de 79 pb, passant de 1,77 % à 2,56 %. D'un montant moyen de 47,5 millions de F CFP (+7 millions sur 3 mois), ils ont une durée moyenne de 17 ans.
- Malgré une tendance à la hausse, les conditions débitrices observées en Polynésie française s'avèrent plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et que dans la France entière où les augmentations sont plus marquées.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)

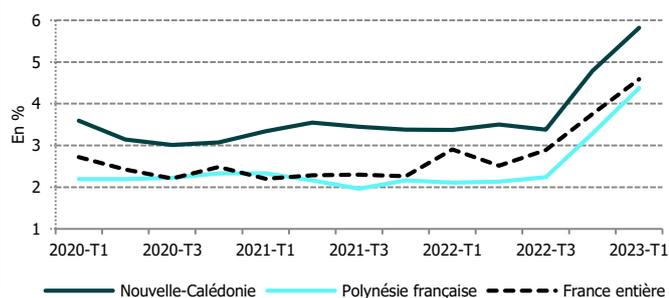


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T1 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T4 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
Découverts	4,37	4,59	3,29	3,75	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,92	3,41	2,99	2,60	111	24	27	24	4,45	2,60
Équipement	2,66	3,34	2,31	2,43	140	117	92	82	3,40	3,36
Immobilier	2,56	2,69	1,77	2,10	203	196	98	88	-	-

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

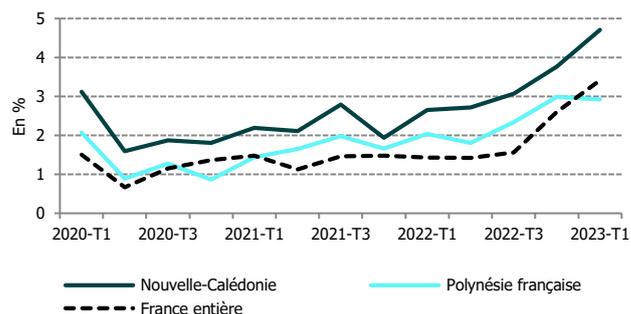
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Découverts



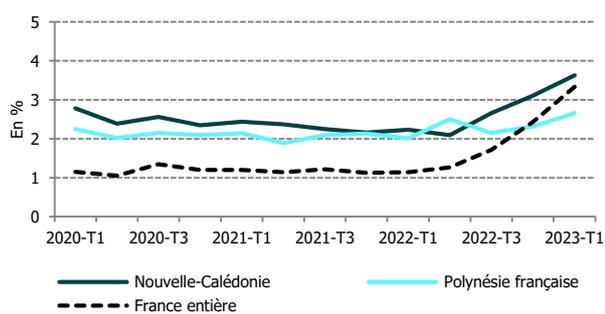
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Trésorerie échéancée



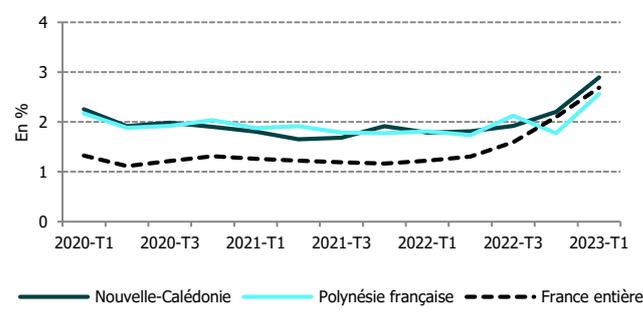
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Équipement



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Immobilier



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.